



Baromètre des pratiques de paiement Atradius

France

Pratiques de paiement B2B dans les secteurs
de l'agroalimentaire, de la construction,
des matériaux de construction et des services



Dans ce rapport...

<hr/>		
Le recours à l'assurance-crédit enregistre une augmentation des retards de paiement	3	
<hr/>		
Pratiques de paiement en France	4	
<hr/>		
Agroalimentaire	Retards de paiement et cash flow	5
	Approche de la gestion des crédits et du délai moyen de recouvrement des créances des clients	6
	Perspectives pour le secteur en 2022	7
Construction	Retards de paiement et cash flow	8
	Approche de la gestion des crédits et du délai moyen de recouvrement des créances des clients	9
	Perspectives pour le secteur en 2022	10
Matériaux de construction	Retards de paiement et cash flow	11
	Approche de la gestion des crédits et du délai moyen de recouvrement des créances des clients	12
	Perspectives pour le secteur en 2022	13
Services (y compris les services aux entreprises)	Retards de paiement et cash flow	14
	Approche de la gestion des crédits et du délai moyen de recouvrement des créances des clients	15
	Perspectives pour le secteur en 2022	16
<hr/>		
Conception de l'enquête	17	
<hr/>		

Clause de non-responsabilité

Le présent rapport est uniquement fourni à titre informatif et ne saurait servir de conseils d'investissement, de conseils légaux ou de recommandation pour des transactions, investissements ou stratégies envers tout lecteur. Les lecteurs doivent prendre leurs propres décisions indépendantes quant aux informations fournies, qu'elles soient commerciales ou non. Bien que nous ayons tout mis en œuvre pour nous assurer que les informations contenues dans le présent rapport aient été obtenues via des sources fiables, Atradius ne saurait être tenu pour responsable de toute erreur ou omission ou des résultats obtenus suite à l'utilisation des présentes informations. Toutes les informations du présent rapport sont fournies « telles quelles », sans garantie d'intégralité, d'exactitude, de ponctualité ou des résultats obtenus par son utilisation, et sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite. Atradius, ses partenariats ou sociétés apparentées, ou ses partenaires, agents ou employés, ne sauraient être tenus pour responsables ni envers vous, ni toute autre personne, de toute décision prise ou de toute action engagée en se fiant au présent rapport ou de tout dommage conséquent spécial, même s'ils ont été avisés de la possibilité de ces dommages.

Copyright Atradius S.A. 2021



“
Ceux qui n'avaient pas d'assurance-crédit ont subi une augmentation des coûts de gestion des crédits. Ceux qui avaient une assurance-crédit n'en ont pas souffert.
”

Christophe Cherry
Atradius Regional Director for France, Belgium and Luxembourg

Le recours à l'assurance-crédit enregistre une augmentation des retards de paiement

Après le repli économique de 2020, l'économie française a connu un rebond et terminera 2021 en grande partie aux niveaux d'avant la pandémie. Les perspectives pour 2022 sont positives, la plupart des économistes prédisant une croissance du PIB de l'ordre de 4,0 % à 5,3 %.

L'étude « Baromètre des pratiques de paiement » en France de cette année fait écho de la situation économique plus large et révèle que davantage de ventes ont été réalisées que l'année dernière grâce au crédit commercial, ce qui suggère une plus grande confiance des entreprises. Parmi les industries interrogées pour l'enquête de cette année, à savoir les secteurs de l'agroalimentaire, de la construction, des matériaux de construction et des services (y compris les services aux entreprises), seul l'agroalimentaire a résisté à la tendance d'une utilisation plus large du crédit et a montré une préférence pour les espèces.

Cela dit, les retards de paiement restent un problème répandu parmi les entreprises que nous avons interrogées. Dans l'ensemble, près de la moitié de toutes les ventes B2B ont été signalées en souffrance par les répondants à notre étude. Aucune amélioration d'une année sur l'autre n'a été signalée malgré la croissance de l'économie.

Cependant, ce n'est pas tout, car il y avait un fossé clair entre les différents secteurs que nous avons interrogés. L'écrasante majorité des entreprises du secteur des matériaux de construction et des services a annoncé des perspectives de croissance positives pour 2022. Le taux de factures impayées passées en pertes et profits d'une année sur l'autre signalé par les deux industries est resté le même ou s'est amélioré. En revanche, pour l'agroalimentaire et la construction, la confiance est beaucoup plus mitigée. Moins de la moitié de l'industrie de la construction anticipe une croissance l'année prochaine. Le recours à l'assurance-crédit dans les deux secteurs est bien inférieur à celui déclaré par ceux des matériaux de construction et des services.

En plus d'offrir une tranquillité d'esprit et de favoriser la confiance des entreprises, l'assurance-crédit peut être rentable. Par exemple, dans cette étude, le secteur des services a révélé des résultats très intéressants. 45 % des entreprises qui choisissent de s'auto-assurer nous ont indiqué subir une augmentation des coûts associés à la gestion des dettes de crédit commercial. Cependant, avec une belle symétrie, le même pourcentage

(45 % du secteur) nous a indiqué avoir recours à l'assurance-crédit sans connaître aucune augmentation des coûts de gestion des crédits. Les entreprises bénéficiant d'une assurance-crédit connaissent le coût de leur police et savent qu'elles seront payées – soit de leur client, soit de leur assureur – dans le délai prévu par leur police (généralement 30 jours). Cet exemple illustre bien le bon rapport qualité-prix de l'assurance-crédit. Ceux qui n'avaient pas d'assurance-crédit ont subi une augmentation des coûts de gestion des crédits. Ceux qui avaient une assurance-crédit n'en ont pas souffert.



Pratiques de paiement en France

Cette année, la moitié de toutes les ventes B2B en France ont été réalisées grâce au crédit commercial, ce qui représente une augmentation par rapport aux 44 % des ventes indiqués l'année dernière. La raison la plus courante de proposer le crédit était de stimuler la croissance des ventes, en grande partie grâce à la fidélisation des clients existants. Lorsque les entreprises ont refusé de proposer le crédit, la raison était le plus souvent due à un mauvais comportement du client par le passé.

En outre, 48 % de la valeur totale des factures B2B en France ont été déclarés en souffrance, le même pourcentage que l'année dernière. 7 % ont été considérées comme irrécouvrables, un pourcentage similaire aux 8 % de l'an dernier. Cependant, les entreprises ont déclaré avoir utilisé de nombreuses techniques d'atténuation du risque de crédit, desquelles beaucoup ont été utilisées en combinaison avec d'autres. La plus courante était l'auto-assurance qui, idéalement, devrait inclure le provisionnement des créances irrécouvrables. L'envoi de rappels de paiement en souffrance a également fréquemment été signalé. 57 % des entreprises nous ont dit avoir connu une augmentation des coûts administratifs de gestion du crédit commercial et 31 % ont dépensé davantage en recouvrement de créances.

Malgré l'absence d'augmentation perceptible d'une année sur l'autre de la valeur totale des factures en souffrance, la durée pendant laquelle elles sont restées impayées a probablement augmenté, car 40 % des entreprises interrogées ont signalé une détérioration du délai moyen de recouvrement des créances. Une proportion importante d'entreprises a admis avoir répondu aux problèmes de trésorerie en retardant les paiements aux fournisseurs. Cependant, sur une note plus positive, plusieurs d'entre elles nous ont également indiqué avoir l'intention de faire appel à des agents professionnels de recouvrement B2B ou de souscrire une police d'assurance-crédit l'année prochaine.

Pour l'avenir, 67% des répondants ont exprimé leur optimisme et prédisent une croissance en 2022. La plupart pensent que les pratiques de paiement des clients s'amélioreront au cours des prochains mois, et près de 40 % prévoient qu'une augmentation des ventes à crédit se produira pour financer les clients en difficulté financière. La plupart des entreprises reconnaissent l'incertitude entourant la pandémie et son impact continu potentiel sur les économies nationales et mondiale.

Lorsqu'on leur a demandé quels changements induits par la pandémie subsisteront dans leur façon de faire des affaires, 53 % ont déclaré avoir intégré de façon permanente certaines technologies numériques, en particulier dans le domaine du travail à domicile et du commerce électronique.



Agroalimentaire

Retards de paiement et cash flow

3 sur 5 retardent les paiements aux fournisseurs

Malgré de modestes améliorations dans les pratiques de paiement, près de trois répondants sur cinq ont admis retenir les paiements aux fournisseurs. 59 % ont déclaré avoir retardé le paiement aux fournisseurs en attendant de réduire leurs propres manques de liquidités. C'est peut-être une pratique courante dans l'industrie, car un pourcentage similaire nous a dit la même chose l'année dernière. Ce scénario mérite d'être surveillé, car il risque de créer une réaction en chaîne où, tout au long de la chaîne d'approvisionnement, les entreprises connaissent une augmentation des problèmes de trésorerie causés par des retards de paiement.

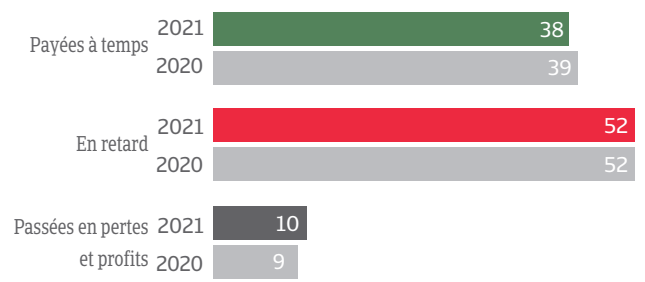
45 % des entreprises agroalimentaires ont signalé une détérioration d'une année sur l'autre des pratiques de paiement des clients. Fait intéressant, bien qu'une assez grande partie de l'industrie connaisse des retards de paiement, ce pourcentage est plus faible que l'année dernière où 53 % avaient signalé une détérioration. Cette image plus positive se reflète également dans le pourcentage d'entreprises où les pratiques de paiement sont restées inchangées (40 %) et celui faisant état d'une amélioration (15 %). Ce dernier représente également une amélioration d'une année sur l'autre (contre 12 % l'an dernier).

52 % des factures de l'industrie ont été déclarées en souffrance cette année, aucun changement par rapport à l'année dernière. Le nombre de factures impayées passées en pertes et profits s'est également largement maintenu à 10 % de la valeur totale des factures de l'industrie, contre 9 % l'an dernier.

Cette année, les entreprises de l'ensemble de l'industrie ont dépensé davantage pour essayer de résoudre les factures impayées. 38 % ont consacré plus de temps et de ressources au recouvrement de créances (contre 30 % l'an dernier) et 22 % ont recherché un financement externe ou des découverts prolongés, contre 15 % l'an dernier.

Industrie agroalimentaire en France

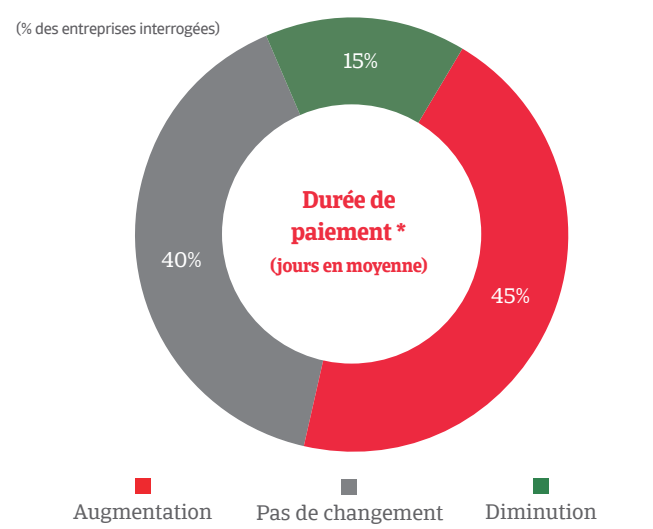
% de la valeur totale des factures B2B payées dans les délais, en souffrance et passées en pertes et profits comme irrécouvrables (2021/2020)



Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Industrie agroalimentaire en France

Temps moyen nécessaire pour obtenir le paiement des factures en souffrance (évolution au cours de l'année écoulée)



* Délai de paiement + retard de paiement

Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021



Agroalimentaire

Approche de la gestion des crédits et du délai moyen de recouvrement des créances des clients

L'appétit pour les liquidités augmente

D'une année sur l'autre, l'industrie agroalimentaire a signalé une augmentation de la proportion d'entreprises demandant des paiements en espèces (45 % des répondants contre 38 % l'année dernière). Ceci sert probablement aux entreprises à améliorer leurs liquidités. Des augmentations ont également été observées dans les demandes de lettres de crédit (en particulier lors de transactions avec des clients étrangers) et la titrisation de créances commerciales (35 % des répondants contre 29 % l'an dernier). Les entreprises ont également déclaré ajuster les conditions de paiement plus fréquemment que l'année dernière, en plus de sous-traiter le recouvrement de créances à des agences spécialisées.

En revanche, 53 % des entreprises ont opté pour une gestion des crédits en interne, en mettant éventuellement de côté des réserves pour les créances irrécouvrables, une baisse par rapport aux 58 % de l'année dernière. Le recours à l'assurance-crédit a également diminué, 32 % nous déclarant avoir assuré leurs créances cette année, contre 46 % l'an dernier.

La gestion du risque de crédit en interne peut être coûteuse. 55 % nous ont indiqué avoir enregistré des frais administratifs accrus, et 28 % n'ont signalé aucun changement. Pour de nombreuses entreprises, l'augmentation des coûts était associée au financement et aux paiements d'intérêts.

Les entreprises prévoient d'adopter une approche variée dans la gestion des crédits

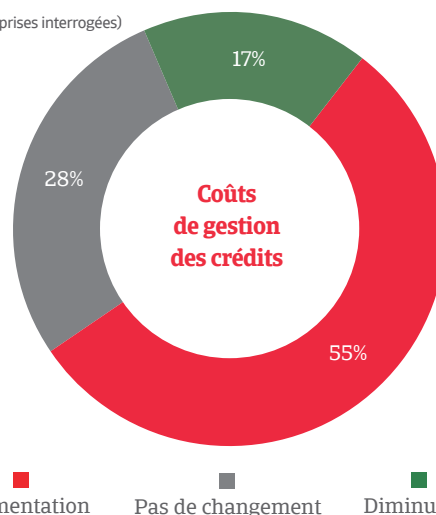
38 % de l'industrie prévoient de conserver et de gérer le risque de crédits clients en interne l'année prochaine. Parmi les techniques les plus fréquemment citées, on trouve l'ajustement des conditions de paiement, les remises pour paiement anticipé des factures et les rappels de paiement de factures. Près d'un tiers des entreprises demanderont des paiements en espèces et 17 % envisagent de souscrire une assurance-crédit.

49 % s'attendent à ce que le délai moyen de recouvrement des créances reste stable l'année prochaine. 43 % anticipent une détérioration et le reste s'attend à une amélioration.

Industrie agroalimentaire en France

évolution des coûts de gestion des crédits (2021/2020)

(% des entreprises interrogées)

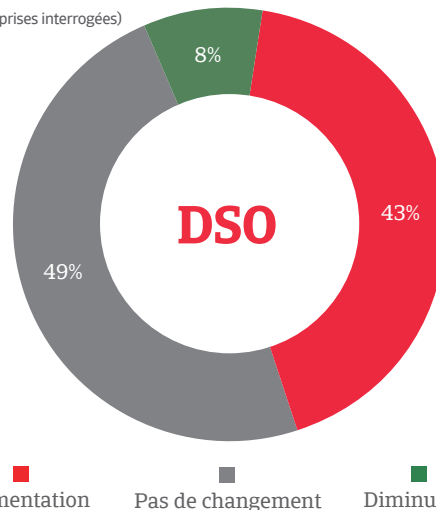


Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Industrie agroalimentaire en France

évolution attendue du délai moyen de recouvrement des créances au cours des 12 prochains mois

(% des entreprises interrogées)



Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021



Agroalimentaire

Perspectives pour le secteur en 2022

La confiance des entreprises est largement positive

64 % des entreprises sont confiantes quant à la croissance l'année prochaine. Cependant, le même pourcentage a noté les risques à la baisse posés par la pandémie et comment la poursuite des épidémies et des confinements pourrait avoir un impact sur l'économie et éventuellement conduire à une hausse des insolvabilités.

Parmi les entreprises prévoyant d'offrir des crédits commerciaux l'année prochaine, 34 % ont indiqué que cela aiderait à donner à leurs clients le temps de payer et 28 % ont déclaré que cela stimulerait la demande des clients.


En considérant les changements provoqués par la pandémie, 57 % nous ont dit avoir adopté l'utilisation des technologies numériques, 43 % se sont adaptés aux changements de la demande des clients et 32 % ont augmenté leur utilisation de l'e-commerce.

QUESTION DE L'ENQUÊTE

La pandémie a considérablement affecté les entreprises. Selon vous, parmi les modifications suivantes, lesquelles deviendront permanentes dans votre façon de faire des affaires?

(classement par % d'entreprises interrogées)

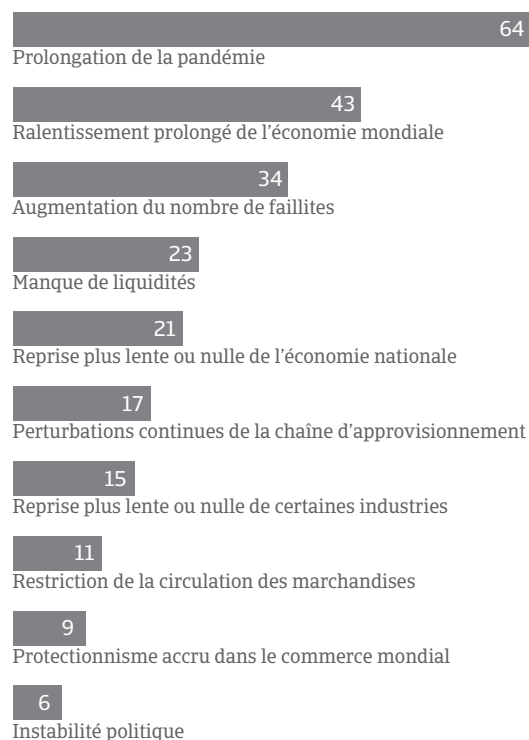
- #1** Travail à domicile
- #2** Gestion de l'évolution de la demande des clients
- #3** E-commerce



Industrie agroalimentaire en France

Dix principales préoccupations exprimées pour 2022 par les entreprises de l'industrie

(% des entreprises interrogées)

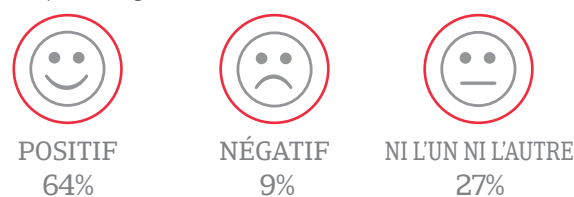


Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Industrie agroalimentaire en France

Perspective des entreprises quant à leur croissance potentielle en 2022

(% des entreprises interrogées)



Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Construction

Retards de paiement et cash flow

Une entreprise sur quatre connaît des retards de paiement

Un quart des entreprises françaises interrogées dans le secteur de la construction ont signalé une détérioration des pratiques de paiement au cours de l'année écoulée. 63 % n'ont connu aucun changement d'une année sur l'autre et 4 % nous ont dit avoir encaissé leurs factures plus tôt qu'il y a un an.

Les retards de paiement affectent actuellement 42 % de la valeur totale des factures B2B émises dans l'industrie. La proportion de factures en souffrance de longue date (plus de 90 jours de retard) s'élève à 6 % de la valeur totale des factures. Parmi celles-ci, seulement 1 % a été collecté, les 5 % restants étant passés en pertes et profits. Cela représente une perte de chiffre d'affaires.

Afin de préserver les liquidités, 26 % des répondants ont retardé les paiements aux fournisseurs et 32 % ont retardé le paiement des factures et au personnel. De plus, certaines entreprises ont suspendu les livraisons jusqu'à ce que les factures en souffrance aient été payées.

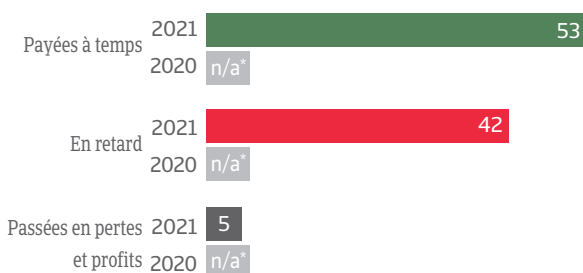
QUESTION DE L'ENQUÊTE

Quelles mesures avez-vous mises en place pour protéger votre cash flow contre le risque de crédits clients ?

- #1 Retarder le paiement des factures et/ou du personnel
- #2 Retarder les paiements à nos propres fournisseurs
- #3 Renforcer les procédures internes de contrôle du crédit

Industrie de la construction en France

% de la valeur totale des factures B2B payées dans les délais, en souffrance et passées en pertes et profits comme irrécouvrables (2021/2020)



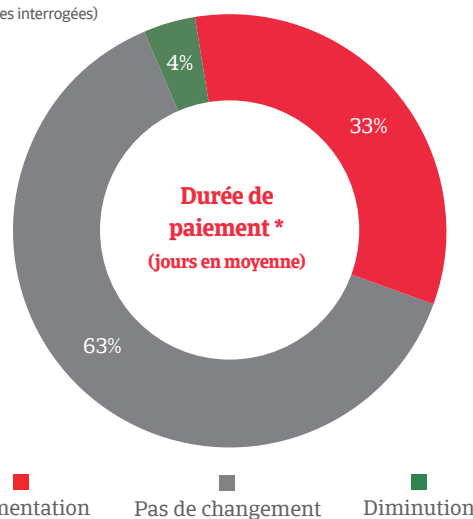
*n/a = Indisponible

Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Industrie de la construction en France

Temps moyen nécessaire pour obtenir le paiement des factures en souffrance (évolution au cours de l'année écoulée)

(% des entreprises interrogées)



* Délai de paiement + retard de paiement

Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Construction

Approche de la gestion des crédits et du délai moyen de recouvrement des créances des clients

Rappels de paiement en souffrance envoyés par la moitié de l'industrie

L'industrie de la construction a déclaré utiliser de nombreuses techniques de gestion des crédits. 46 % ont envoyé des rappels de paiement et 21 % ont employé des agences de recouvrement professionnelles. 42 % ont conservé le risque de crédit en interne et 33 % ont utilisé une assurance-crédit. Plusieurs entreprises ont également déclaré utiliser des lettres de crédit, bien que la majorité ait reconnu que l'assurance-crédit prenait moins de temps que l'obtention de lettres de crédit. 33 % des entreprises qui optent pour la gestion du risque de crédit en interne nous ont indiqué avoir enregistré des coûts accrus associés au financement externe.

Une approche diversifiée pour contenir le délai moyen de recouvrement des créances au cours des prochains mois

Dans le but de contenir le coût des emprunts pour financer les opérations commerciales, 38 % des entreprises nous ont indiqué qu'elles prévoyaient d'ajuster les conditions de paiement l'année prochaine. 30 % ont l'intention d'offrir des remises en cas de paiement anticipé des factures. Le même pourcentage vise à éviter les concentrations de risques de crédits.

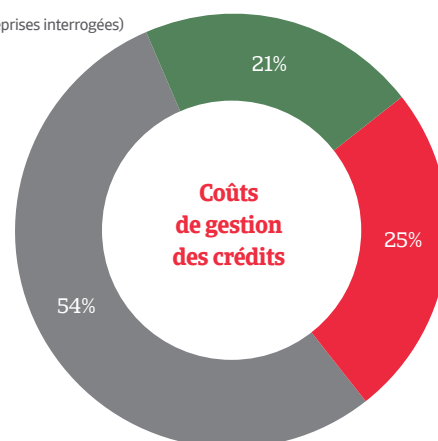
Cependant, et malgré le fort appétit pour la conservation et la gestion en interne des risques de crédits clients, une grande partie de l'industrie envisage de souscrire une assurance-crédit au cours des prochains mois.

50 % des entreprises que nous avons interrogées ne s'attendent pas à des variations significatives de leur délai moyen de recouvrement des créances. 29 % s'attendent à une aggravation du délai moyen de recouvrement des créances, principalement en raison d'une augmentation attendue des retards de paiement des factures d'un montant élevé. 21 % anticipent une amélioration.

Industrie de la construction en France

Évolution des coûts de gestion des crédits (2021/2020)

(% des entreprises interrogées)



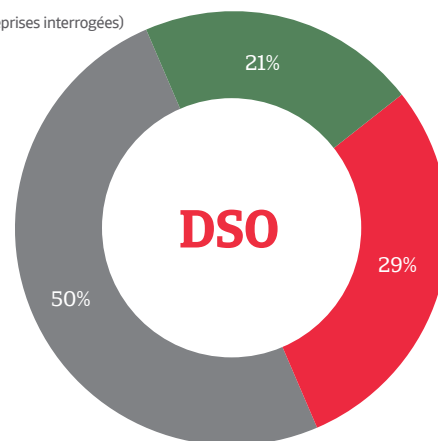
■ Augmentation ■ Pas de changement ■ Diminution

Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Industrie de la construction en France

Évolution attendue du délai moyen de recouvrement des créances au cours des 12 prochains mois

(% des entreprises interrogées)



■ Augmentation ■ Pas de changement ■ Diminution

Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Construction

Perspectives pour le secteur en 2022

La moitié de l'industrie s'attend à une croissance

46 % des entreprises françaises de construction interrogées sont convaincues qu'elles enregistreront de la croissance l'année prochaine. 29 % sont pessimistes et les autres neutres. La moitié de l'industrie estime que le risque de rechute le plus élevé dans les perspectives de l'année prochaine est la poursuite de la pandémie, qui pourrait prolonger le ralentissement de l'économie mondiale. Cela pourrait affecter l'économie nationale française, avoir un effet négatif potentiel sur les pratiques de paiement et déclencher des pénuries de liquidités.

Un tiers des entreprises pensent que le recours au crédit commercial n'augmentera pas en 2022 (33 %). Cependant, pour les entreprises qui prévoient d'utiliser le crédit au cours des prochains mois, la plupart le feront pour laisser à leurs clients un délai supplémentaire pour payer.

Pour l'avenir, 46 % nous ont dit que le travail à domicile deviendrait une caractéristique permanente de leur façon de travailler. Près de 30 % ont adopté les nouvelles technologies numériques pendant la pandémie et un pourcentage similaire nous ont dit être confrontés à des changements au niveau de la demande des clients.

QUESTION DE L'ENQUÊTE

La pandémie a considérablement affecté les entreprises. Selon vous, parmi les modifications suivantes, lesquelles deviendront permanentes dans votre façon de faire des affaires ?

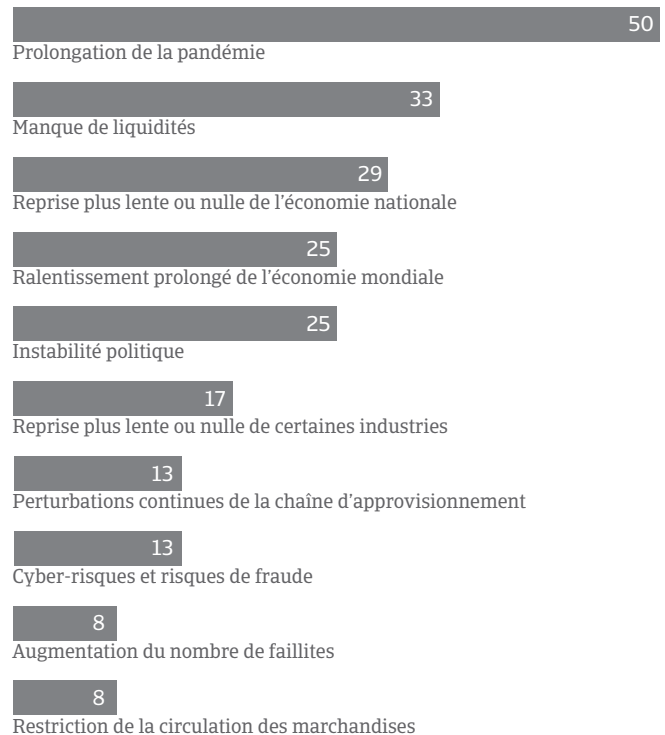
(classement par % d'entreprises interrogées)

- #1 Travail à domicile
- #2 Une numérisation accrue
- #3 Gestion de l'évolution de la demande des clients

Industrie de la construction en France

Dix principales préoccupations exprimées pour 2022 par les entreprises de l'industrie

(% des entreprises interrogées)



Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Industrie de la construction en France

Perspective des entreprises quant à leur croissance potentielle en 2022

(% des entreprises interrogées)



POSITIF
46%



NÉGATIF
29%



NI L'UN NI L'AUTRE
25%

Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021



Matériaux de construction

Retards de paiement et cash flow

Les tendances de paiement reflètent les pratiques de l'année dernière

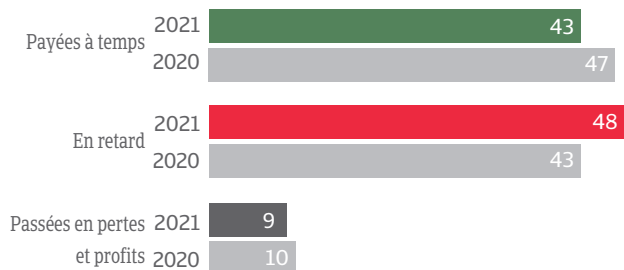
Les pratiques de paiement de l'industrie française des matériaux de construction n'ont pas beaucoup changé d'une année sur l'autre. L'enquête de cette année a révélé que 43 % des entreprises ont connu une détérioration du comportement de paiement des clients B2B (c'est-à-dire que leurs clients ont mis plus de temps à payer). C'est le même pourcentage que l'an dernier. Exactement le même pourcentage n'a signalé aucun changement dans les pratiques de paiement des clients (similaire aux 46 % de l'année dernière) et 14 % des entreprises ont constaté une amélioration (contre 11 % l'année dernière).

Cependant, par rapport à l'année dernière, les entreprises ont enregistré une légère augmentation d'une année sur l'autre de la valeur des retards de paiement. Cette année, 48 % de la valeur totale des créances commerciales B2B de l'industrie ont été déclarées en souffrance, contre 43 % l'année dernière. 9 % des créances irrécouvrables ont été passées en pertes et profits. L'année dernière, ce pourcentage s'élevait à 10 %. Malgré cette légère augmentation de la valeur des factures déclarées en souffrance, la majorité des entreprises ont pu contenir le délai moyen de recouvrement des créances. 54 % n'ont signalé aucun changement significatif du délai moyen de recouvrement des créances par rapport à l'année dernière. 43 % ont signalé une détérioration.

La pression plus faible sur les liquidités que représente le délai moyen de recouvrement des créances peut expliquer pourquoi beaucoup plus d'entreprises ont déclaré qu'elles pourraient contenir l'impact négatif des retards de paiement sur l'entreprise. Cela a été signalé par 26 % des répondants cette année, contre 6 % l'année dernière. Parmi les mesures de gestion des crédits couramment utilisées, on trouvait les retards de paiements aux fournisseurs (37 %) et l'augmentation du temps et des ressources dédiés à récupérer les factures en souffrance (32 %).

Industrie des matériaux de construction en France

% de la valeur totale des factures B2B payées dans les délais, en souffrance et passées en pertes et profits comme irrécouvrables (2021/2020)

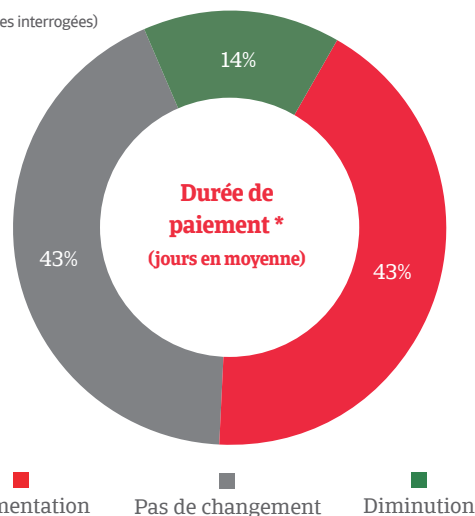


Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Industrie des matériaux de construction en France

Temps moyen nécessaire pour obtenir le paiement des factures en souffrance (évolution au cours de l'année écoulée)

(% des entreprises interrogées)



* Délai de paiement + retard de paiement

Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021



Matériaux de construction

Approche de la gestion des crédits et du délai moyen de recouvrement des créances des clients

Utilisation accrue de l'assurance-crédit

61 % des entreprises de l'industrie des matériaux de construction ont déclaré avoir utilisé l'assurance-crédit cette année. C'est peut-être la raison pour laquelle une si grande proportion de l'industrie a pu contenir le délai moyen de recouvrement des créances malgré une augmentation d'année en année de la valeur des factures en souffrance.

Un pourcentage similaire nous a également dit avoir pris des mesures pour gérer en interne le risque de paiement (64 %), ce qui suggère que de nombreuses entreprises utilisent l'assurance-crédit dans le cadre de leur stratégie et de leurs pratiques de gestion des crédits au sens large. Parmi les différentes techniques de gestion des crédits utilisées, les plus employées par les entreprises interrogées comprenaient l'offre de remises pour paiement anticipé, les rappels de factures en souffrance et l'externalisation du recouvrement de créances B2B.

Parmi les entreprises qui ont opté pour une gestion interne du risque de crédit, 61 % nous ont dit que, au cours de l'année écoulée, leurs coûts administratifs liés à l'emploi de personnel dédié à la gestion du risque de crédit ont augmenté. 36 % ont indiqué que les augmentations étaient le plus souvent observées dans le domaine du recouvrement des créances impayées des clients en défaut. Des frais de recouvrement accrus seraient enregistrés par les entreprises sans assurance-crédit, car la plupart des polices incluent le recouvrement de créances ou le remboursement de factures dans le cadre de la couverture.

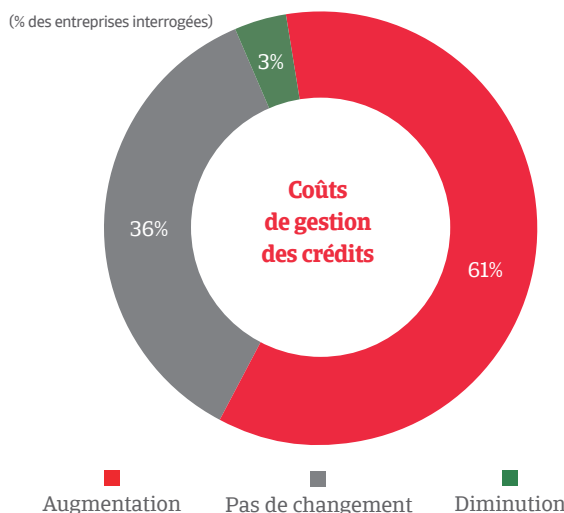
L'industrie se concentre sur la réduction des concentrations de risque de crédit

Lorsqu'on leur a demandé quel outil ou quelle technique de gestion des crédits elles envisagent d'utiliser plus souvent l'année prochaine, la plupart des entreprises interrogées nous ont dit avoir l'intention d'éviter les concentrations de risque de crédits clients (46 %). De plus, 36 % des entreprises qui conservent en interne le risque de crédit prévoient de proposer des remises pour le paiement anticipé des factures. (Ceci a également été signalé par 25 % des entreprises ayant l'intention d'utiliser l'assurance-crédit).

L'ajustement des conditions de paiement pour réduire le besoin de financement externe et contenir les coûts connexes fait également partie des plans futurs des entreprises du secteur.

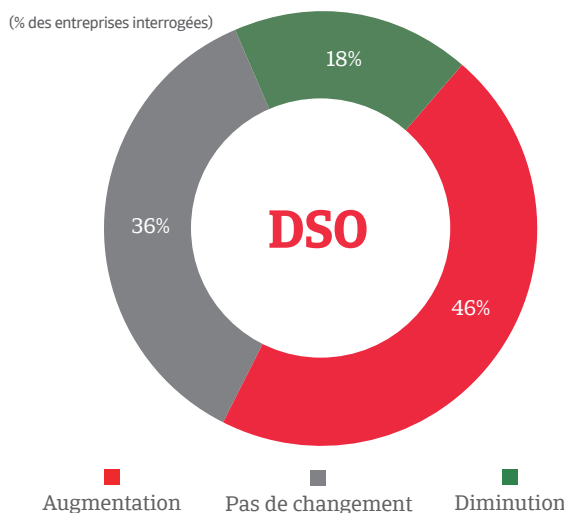
Ces mesures visent à réduire le poids des créances clients dans les livres des entreprises et à contenir le délai moyen de recouvrement des créances. 46 % des entreprises interrogées dans l'industrie s'attendent à ce que le délai moyen de recouvrement des créances se détériore au cours des 12 prochains mois, 36 % ne s'attendent à aucun changement et 18 % s'attendent à une amélioration.

Industrie des matériaux de construction en France Évolution des coûts de gestion des crédits (2021/2020)



Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Industrie des matériaux de construction en France Évolution attendue du délai moyen de recouvrement des créances au cours des 12 prochains mois



Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021



Matériaux de construction

Perspectives pour le secteur en 2022

Les trois quarts des entreprises envisagent des perspectives de croissance

75 % des entreprises françaises de l'industrie des matériaux de construction sont positives sur les perspectives de croissance pour 2022. 39 % prévoient d'offrir plus souvent des crédits commerciaux, en grande partie en tant que mécanisme afin de donner à leurs clients plus de temps pour payer.

Cependant, la moitié de l'industrie a fait part de ses inquiétudes concernant les risques de rechute présentés par la pandémie et l'impact négatif potentiel des mesures en cours pour contenir de nouvelles épidémies.

Lorsqu'on leur a demandé d'indiquer quels changements induits par la pandémie dans la gestion de leurs activités deviendront permanents, 50 % ont déclaré permettre le travail à domicile et 43 % ont indiqué qu'elles continueront à utiliser le commerce électronique.

QUESTION DE L'ENQUÊTE

La pandémie a considérablement affecté les entreprises. Selon vous, parmi les modifications suivantes, lesquelles deviendront permanentes dans votre façon de faire des affaires ?
(classement par % d'entreprises interrogées)

- #1** Travail à domicile
- #2** E-commerce
- #3** Numérisation accrue

Industrie des matériaux de construction en France

Dix principales préoccupations exprimées pour 2022 par les entreprises de l'industrie

(% des entreprises interrogées)



Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Industrie des matériaux de construction en France

Perspective des entreprises quant à leur croissance potentielle en 2022

(% des entreprises interrogées)



POSITIF
75%



NÉGATIF
18%



NI L'UN NI L'AUTRE
7%

Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Services (y compris les services aux entreprises)

Retards de paiement et cash flow

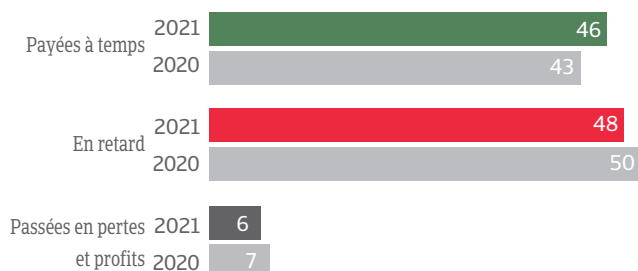
48 % des factures sont actuellement en souffrance

49 % des entreprises françaises que nous avons interrogées dans le secteur des services (y compris les services aux entreprises) nous ont indiqué que les pratiques de paiement de leurs clients se sont dégradées au cours de l'année écoulée. Ce résultat est en hausse par rapport aux 44 % de l'année dernière. Pour 43 % des entreprises interrogées, le délai moyen de règlement des factures est resté le même (contre 49 % l'an dernier). Seuls 8 % ont signalé une amélioration (contre 7 % l'an dernier).

Les retards de paiement affectent actuellement 48 % de la valeur totale des factures B2B émises dans l'industrie (contre 50 % l'an dernier). La proportion de factures impayées passées en pertes et profits est restée presque stable à 6 % (contre 7 % l'an dernier). 35 % des entreprises tentent de remédier aux retards de paiement et aux factures impayées passées en pertes et profits en renforçant leurs procédures de contrôle des crédits. 32 % ont retardé les paiements aux fournisseurs et plusieurs ont demandé des prolongations de découverts bancaires. Bon nombre de ces mesures ont entraîné une augmentation du temps et des ressources consacrés à la résolution et au recouvrement des factures impayées.

Industrie des services en France

% de la valeur totale des factures B2B payées dans les délais, en souffrance et passées en pertes et profits comme irrécouvrables (2021/2020)

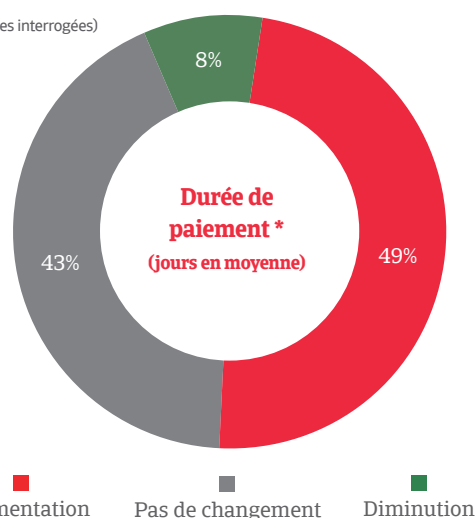


Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Industrie des services en France

Temps moyen nécessaire pour obtenir le paiement des factures en souffrance (évolution au cours de l'année écoulée)

(% des entreprises interrogées)



* Délai de paiement + retard de paiement

Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

QUESTION DE L'ENQUÊTE

Quelles mesures avez-vous mises en place pour protéger votre cash flow contre le risque de crédits clients ?

- #1 Renforcer les procédures internes de contrôle du crédit
- #2 Retarder les paiements à nos propres fournisseurs
- #3 Demander une augmentation du découvert bancaire



Services (y compris les services aux entreprises)

Approche de la gestion des crédits et du délai moyen de recouvrement des créances des clients

Près de la moitié du secteur utilise l'assurance-crédit

Un peu moins de la moitié des entreprises du secteur des services protègent leurs comptes débiteurs avec une assurance-crédit (45 %). C'est peut-être la raison pour laquelle le pourcentage de factures impayées passées en pertes et profits est resté le même d'une année sur l'autre malgré une augmentation des factures en souffrance. Un pourcentage quelque peu supérieur d'entreprises nous a dit conserver le risque de crédit en interne (50 %), et parmi celles-ci, 56 % ont envoyé des rappels de paiement en souffrance et 47 % ont utilisé les services de professionnels de recouvrement B2B.

De nombreuses entreprises ont déclaré qu'elles minimisaient également le risque de crédit en exigeant des paiements en espèces. Bien que les paiements en espèces à l'avance annulent les risques associés aux transactions à crédit, ils peuvent réduire l'avantage concurrentiel d'une entreprise, en particulier si elle négocie sur un marché où les conditions de crédit favorables sont répandues.

45 % des entreprises qui ont choisi de conserver le risque de crédit en interne ont révélé enregistrer des coûts accrus associés à la gestion des créances clients en souffrance. Beaucoup ont connu des augmentations de coûts liées aux efforts supplémentaires requis pour recouvrer les factures en souffrance (depuis plus de 90 jours). Beaucoup ont également signalé des coûts supplémentaires associés à l'accès à un financement externe pour les opérations de l'entreprise et le respect des obligations de paiement à court terme pendant les périodes de liquidité limitée.

L'appétit pour l'assurance-crédit augmente

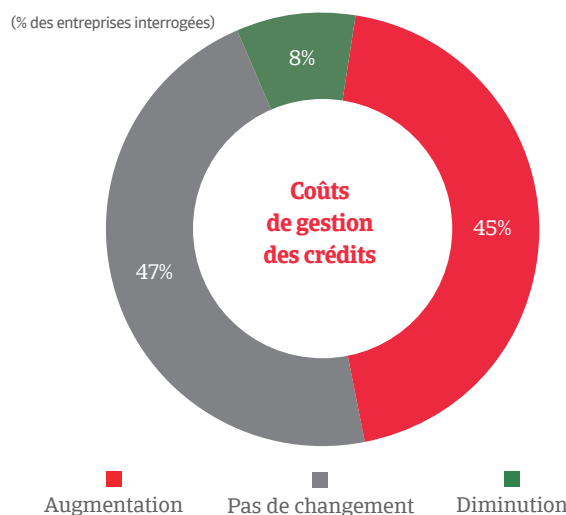
L'appétit pour l'assurance-crédit dans le secteur des services augmente. La majorité des entreprises utilisant déjà l'assurance-crédit nous ont dit qu'elles prévoyaient de conserver leur approche de la gestion des crédits et, parmi les autres entreprises, beaucoup nous ont dit qu'elles envisageaient de souscrire une assurance-crédit et d'autres envisagent d'engager des spécialistes du recouvrement de créances B2B.

La plupart des entreprises interrogées du secteur (près de 60 %) nous ont indiqué qu'elles n'envisageaient pas de modifier significativement leur approche actuelle de la gestion du risque de crédit. 30 % des entreprises nous ont dit qu'elles offriraient des remises pour le paiement anticipé des factures.

Le fait que la majorité du secteur n'envisage pas de modifier son approche de la gestion du risque de crédit peut refléter l'opinion largement répandue selon laquelle la position du secteur en termes de liquidités se maintiendra plutôt stable au cours des prochains mois. 48 % des entreprises que nous avons interrogées ne s'attendent pas à des variations significatives de leur délai moyen de recouvrement des créances. 37 % s'attendent à une aggravation du délai moyen de recouvrement des créances, tandis que le reste s'attend à une amélioration.

Industrie des services en France

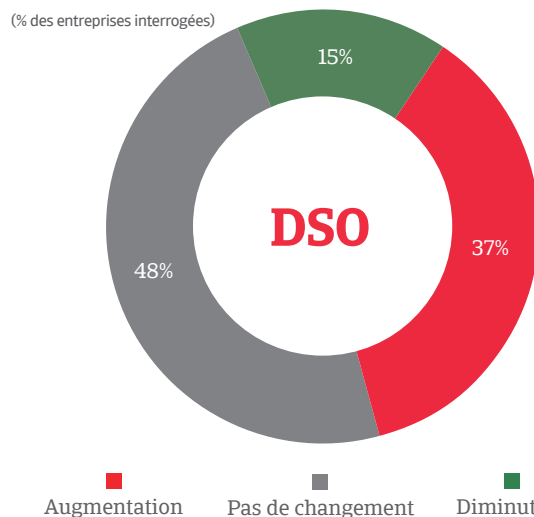
Évolution des coûts de gestion des crédits (2021/2020)



Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Industrie des services en France

Évolution attendue du délai moyen de recouvrement des créances au cours des 12 prochains mois



Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Services (y compris les services aux entreprises)

Perspectives pour le secteur en 2022

Les perspectives de croissance sont positives

Pour 2022, 70 % des entreprises du secteur des services que nous avons interrogées sont convaincues qu'elles connaîtront une croissance l'année prochaine. Seuls 9 % sont pessimistes et 21 % n'ont pas d'opinion tranchée.

Cela dit, la moitié des entreprises interrogées dans le secteur pensent que la poursuite de la pandémie, qui pourrait prolonger le ralentissement de l'économie mondiale, est considérée comme le risque de rechute le plus élevé dans les perspectives économiques de l'année prochaine. Cela affecterait l'économie nationale française et pourrait entraîner une détérioration des pratiques de paiement des clients B2B et provoquer des pénuries de liquidités dans tous les secteurs.

Malgré cette mise en garde, 41 % des entreprises interrogées nous ont fait part de leur intention de voir les ventes à crédit jouer un plus grand rôle au cours des prochains mois. Le plus souvent, cela leur permettra de laisser à leurs clients un délai de paiement supplémentaire et constituera un moyen informel de fournir un financement à court terme.

En analysant les changements induits par la pandémie dans la gestion de leurs activités, 54 % ont déclaré que le travail à domicile deviendrait permanent et 50 % ont déclaré avoir adopté le commerce électronique. Ces deux approches ont été stimulées par l'adoption accrue des technologies numériques pendant la pandémie.

QUESTION DE L'ENQUÊTE

La pandémie a considérablement affecté les entreprises. Selon vous, parmi les modifications suivantes, lesquelles deviendront permanentes dans votre façon de faire des affaires ?

(classement par % d'entreprises interrogées)

- #1 Travail à domicile
- #2 Numérisation accrue
- #3 E-commerce

Industrie des services en France

Dix principales préoccupations exprimées pour 2022 par les entreprises de l'industrie

(% des entreprises interrogées)

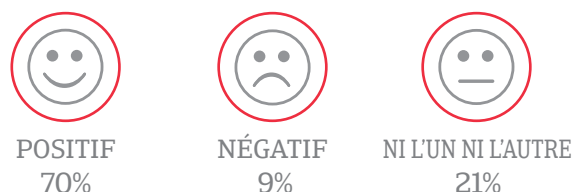


Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Industrie des services en France

Perspective des entreprises quant à leur croissance potentielle en 2022

(% des entreprises interrogées)



Échantillon: toutes les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête
Source: Baromètre des pratiques de paiement Atradius - novembre 2021

Conception de l'enquête

Objectif de l'étude

Atradius organise des analyses annuelles des pratiques de paiement dans les entreprises au niveau international par le biais d'une étude appelée le « Baromètre des pratiques de paiement Atradius ». Ce rapport, qui fait partie de l'édition 2021 du Baromètre des pratiques de paiement Atradius pour l'Europe, se concentre sur la France. 200 entreprises du secteur français de l'agroalimentaire, de la construction, des matériaux de construction et des services (dont les services aux entreprises) ont été interrogées. En raison d'un changement de méthodologie de recherche pour cette étude, les comparaisons d'une année sur l'autre ne sont pas possibles pour certains des résultats, même si les valeurs de l'année dernière sont utilisées comme référence lorsque c'est possible tout au long de l'enquête.

L'enquête a été menée exclusivement pour Atradius par CSA Research.

Étendue de l'étude

- **Population de base:** les entretiens concernant la gestion des créances ont eu lieu avec les personnes adéquates.
- **Conception de l'échantillon:** le plan stratégique d'échantillonnage permet de réaliser une analyse des données nationales croisées par secteur et par taille d'entreprise.
- **Processus de sélection:** les entreprises ont été sélectionnées et contactées par le biais d'un panel Internet international. Un examen de la pertinence des contacts et des coefficients a été effectué en début d'entretien.
- **Échantillon:** N=200 personnes ont été interrogées au total.
- **Entretien:** entretiens Web Assistés par Ordinateur (CAWI) de 15 minutes environ. Période des entretiens : Q3 2021.

Copyright [Atradius S.A.](#) 2021

Si, après avoir lu ce rapport, vous désirez plus d'informations concernant la protection de vos créances contre le défaut de paiement de vos clients, vous pouvez visiter le [site Internet d'Atradius](#), ou si vous avez des questions plus spécifiques, veuillez [laisser un message](#) et un spécialiste produit vous rappellera. Dans la section Publications, vous pourrez trouver de nombreuses autres publications Atradius concernant l'économie mondiale, notamment des rapports par pays, des analyses de secteur, des conseils sur la gestion de crédit et des comptes-rendus sur les problèmes actuellement rencontrés par les entreprises.

[Abonnez-vous](#) au service de notification de nos Publications et recevez chaque semaine des e-mails qui vous informeront de la publication de nouveaux rapports.

Pour plus d'informations sur les **pratiques de recouvrement de créances B2B en France** et dans le monde, veuillez consulter le site [atradiuscollections.com](#)

Pour la France: [atradius.fr](#)

France - total des entretiens

Industries interrogées
Agroalimentaire
Construction
Matériaux de construction
Services

Secteur	Agroalimentaire (%)	Construction (%)	Matériaux de construction (%)	Services (%)
Entreprises interrogées				
Fabrication	21	25	25	6
Commerce de gros	40	21	32	15
Commerce de détail/ Distribution	26	8	29	8
Services	11	46	14	71

Taille de l'entreprise	Agroalimentaire (%)	Construction (%)	Matériaux de construction (%)	Services (%)
Entreprises interrogées				
Micro-entreprises	32	46	32	34
PME - petites entreprises	34	29	36	42
PME - moyennes entreprises	32	25	14	15
Grandes entreprises	2	0	18	10

Annexe des statistiques

Consultez les graphiques et les chiffres dans l'Annexe des statistiques. Ce document fait partie du Baromètre des pratiques de paiement d'Atradius de novembre 2021, disponible sur [www.atradius.com/publications](#)
[Téléchargeable en format PDF](#) (uniquement en anglais).

Connectez-vous avec Atradius
sur les réseaux sociaux



@Atradius



Atradius



Atradius

Atradius
David Ricardostraat 1 · 1066 JS Amsterdam
Postbus 8982 · 1006 JD Amsterdam
The Netherlands
Phone: +31 20 553 9111

info@atradius.com
atradius.com